

46^{ème} conférence des services généraux, les 28, 29 et 30 avril 2017

COMMISSION FINANCES Salle Saint-Antoine Durée : 6 heures Modérateurs : Daniel A Co-modérateur : Yves D Rapporteur : Suzy B Administrateur / Trésorier national : Régis M Secrétaire technique : Joseph M

<i>Délégués titulaires membres de la commission</i>							
PAYS DE LA LOIRE	NO	3	Dominique C	NORMANDIE	NO	2	Yves D
PACA	SE	3	Daniel A	AQUITAINE	SO	2	Karim F
ILE DE FRANCE	CPI	3	Mado J	MIDI PYRENEES	SO	2	Gérard M
LANGUEDOC ROUSSILLON	SE	2	Christophe R	LORRAINE	NE	1	Jean-Alain S
PARIS INTRAMUROS	CPI	2	Suzy B				

Auditeurs libres : le 28, Debbie L, Patrick Fo, et Hervé M ; Le 29, Didier B, Paul Belvèze

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES

Daniel, modérateur ouvre la réunion par la prière de la sérénité et lecture de la page 23 du dossier de préparation.

1 Appel des participants et tour de table.

Présentation des participants. Le nombre de votants est de 9.
La majorité simple est de 5.
Régis, trésorier national, adresse un message de bienvenue à tous.

2 Compte rendu du trésorier national.

Lecture par Yves co-modérateur.

Le comité national Finances 2017

Celui-ci est composé de six membres et ne souhaite pas s'élargir.

Aspects financiers

2.1– Informations générales

Les tableaux statistiques des contributions des régions et des achats de littérature effectués par les régions ont été transmis mensuellement aux serviteurs concernés. Le bilan à mi- année a lui aussi été transmis aux mêmes serviteurs. Des rappels concernant l'état de nos recettes (contributions) ont été envoyés lorsque la situation le justifiait. En effet la fluidité des versements a été loin d'être satisfaisante engendrant des retards sur le budget atteignant les 25% certains mois. Et c'est ainsi que le montant des contributions versé à l'UAA accusait un retard de 23% au 30 novembre 2016, soit trois mois de retard. La situation s'est heureusement redressée au cours du mois de décembre.

Les versements aux deux fonds internationaux et solidaires, pour l'organisation de la réunion européenne des services (RES) et pour l'organisation de la réunion mondiale des services (RMS) ont été effectués pour un montant total de 1000€.

2.2 – Analyses financières

Produits

Les contributions reversées par les groupes hors pertes du congrès de Nancy, sont très légèrement supérieures à celles prévues au budget avec un montant de 178662€ contre 177700€ voté.

Les ventes de littérature, y compris abonnements au JSG et à Partage, affichent globalement un résultat de 2% supérieur au budget. A noter que les abonnements au JSG ont progressé de 25% (3730€ contre 2965€ en 2015). Cependant, le coefficient de marge sur les ventes de littérature (1,76) est en constante diminution depuis 2013 (2,47)

Ainsi, les recettes sont, tout produit confondu mais hors résultat du congrès, inférieures aux prévisions de 2456€.

Charges

Les charges totales sont inférieures aux prévisions de 2935€. Le seul poste qui dépasse sensiblement en pourcentage et en montant les prévisions budgétaires est celui de la vente de littérature. L'explication en étant les difficultés d'approvisionnement en 2015 qui ont généré une reconstitution du stock en 2016. Les frais de déplacements des membres du CSG sont encore cette année inférieurs aux prévisions.

A noter que les frais du transfert de 50% des dépenses du n° cristal et de la gestion du site internet sont restés dans l'enveloppe prévue. Ce qui tend à penser que les dépenses du n° cristal sont stabilisées avec une moyenne de 1300€/mois.

Compte de résultat

L'année 2016 se termine par un résultat déficitaire de 654€.

Hors éléments exceptionnels, perte du congrès de Nancy (2071€), produits exceptionnels (2102€) et produits financiers (938€) le résultat courant d'exploitation aurait généré un déficit de 1610€.

Après avoir étudié et posé quelques questions sur les différents postes de dépenses, et notamment sur le résultat du congrès de Nancy, les membres du comité prennent acte des premières dispositions prises par le CSG pour réduire les risques d'un nouveau déficit pour les congrès à venir de Toulouse en 2017 et la Baule en 2018. Il s'agit essentiellement de revoir à la baisse, dans le budget prévisionnel, le nombre de participants (600 au lieu de 750) et de construire un nouveau budget à partir de ces nouvelles conditions. Ces deux budgets ont été modifiés en réalisant de substantielles réductions de dépenses et ont été validés par le CSG lors de sa réunion du 04 et 05 mars 2017.

Au 31/12, en se basant sur les charges et produits prévisionnels 2017, la prudente réserve représente 1,32 année de fonctionnement contre 1,35 en 2016.

Compte de réserve dollars de sobriété

La dotation annuelle à la réserve de dollars de sobriété est de 23 064€, stable par rapport à l'année précédente. Elle s'élève en fin d'année à 21187€ pour 25182€ l'année dernière. La baisse de la réserve constatée l'année dernière se poursuit mais a été largement réduite par la mesure de transfert de 50% des charges du site internet et du numéro Cristal. En 2017, sur décision du CSG de novembre 2015, nous poursuivrons la réduction des dépenses sur dollars en transférant les frais liés aux déplacements des correspondants régionaux sur le compte d'exploitation et en réservant le compte de réserve dollars de sobriété aux strictes actions de 5ème tradition. L'impact sur le compte d'exploitation ne sera pas négligeable.

Les dépenses pour fournitures de matériel de 5e tradition (brochures, affiches, cartes) sont d'un montant d'environ 4260€ contre 4200€ en 2015 celles des comités 4900 contre 4430 en 2015.

Le versement d'un montant de 500€ au fond international pour la littérature a été versé.

Les comptes 2016 ont été examinés et validés à l'unanimité des membres du comité national finances (7/7) lors de sa réunion du 24/02/17.

Cependant, les membres du comité s'inquiètent de la baisse de marge sur les ventes de littérature ainsi que de l'écart grandissant entre les coûts de colisage, de collecte et cartonnage et le montant des frais de port appliqué sur les expéditions de colis.

Ils suggèrent d'étudier une réactualisation des tarifs des frais de port et revoir éventuellement notre politique des prix de la littérature.

2.3 – Proposition budget 2017

Le budget pour l'exercice 2017, est proposé au comité finances. Ce budget présenté à l'équilibre est stable par rapport au budget 2016. Il faut noter que le montant des charges externes 136050 est en augmentation de 4% (5350€) par rapport à 2016. Cette augmentation est le résultat conjugué du transfert des frais de déplacements des correspondants et de ceux de notre nouvelle déléguée à l'international qui se rendra en octobre de cette année à la RES (réunion européenne de service) à York. Cependant, pour satisfaire à un équilibre budgétaire réaliste, nous avons été contraints, en accord avec l'administrateur référent, de reporter de quelques mois la réunion des correspondants littérature prévue en octobre 2017.

L'augmentation de 2500€ des charges de personnel est le résultat des augmentations légales régies par la convention collective des acteurs du lien social et familial.

Le budget a été examiné et voté à l'unanimité des membres du comité national finances (7/7) lors de sa réunion du 24/02/17.

2.4 – Questions adressées à la commission finances pour avis

Le comité finances a procédé à l'examen des questions des régions et des réponses proposées par le trésorier national en y apportant les modifications qu'il a jugé nécessaires.

Carrefour européen francophone d'échanges (CEFE)

Lors des réunions du CEFE 2017, la conférence AASRI et la conférence AA Belgique ont adopté chacune la résolution suivante, proposée à la commission : **Le financement de la délégation mondiale de service est réparti à parts égales, soit 1/3 France, 1/3 Belgique et 1/3 Suisse**

Je reste à votre disposition pour répondre à toutes questions éventuelles.

Régis M.

Trésorier National

3 Analyse des résultats 2016

Concernant l'analyse des dépenses et des recettes, le trésorier national donne les explications nécessaires, en réponse aux questions posées par les membres de la commission :

- État des dépenses
- État des recettes

La commission finances propose à la conférence, à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants), la résolution suivante :

RÉSOLUTION N° 1

La conférence approuve les comptes de l'année 2016, et donne quitus au trésorier national.

La commission finances propose à la conférence, à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants), la résolution suivante :

RÉSOLUTION N° 2

La conférence recommande au conseil des services généraux que le résultat déficitaire de 654 €, de l'exercice 2016 soit affecté au fond associatif de réserve.

Après cette opération, la prudente réserve s'élève à 297 740 € et la réserve spéciale pour 5ème tradition à 21 187 € (dollars).

4 Examen de la proposition du budget 2017 (annexe 1)

Après débat et précisions données par le trésorier national, la commission finances propose à la conférence, à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants), la résolution suivante :

RÉSOLUTION N° 3

La conférence approuve un budget 2017 en équilibre arrêté à la somme globale de 273 350 €.

5 Analyse de l'utilisation des dollars de sobriété en 2016, état de la réserve et perspectives

Nous avons perçu des régions au titre de la réserve de dollars, 23 064€ en 2016 contre 23 352 € en 2015. Nous avons utilisé 27 060€ soit 3 996 € de plus que ce que nous avons perçu.

Le trésorier national a commenté le tableau « UTILISATION DES DOLLARS de SOBRIÉTÉ - ANNÉE 2016 » et a répondu aux questions posées par les délégués de la commission.

Suite à la demande des délégués de la commission finances, le trésorier national leur adressera dorénavant un tableau plus détaillé.

6 Point sur les souhaits et résolutions commission finances, votés par la conférence 2016

Il n'y a pas eu de résolutions autres que celles qui définissent légalement la délivrance du quitus, l'affectation des résultats et l'approbation du budget de l'année à venir.

7 Réponses aux questions posées à la conférence, affectées à la commission finances

Les questions et réponses aux questions figurent pages 24 à 27 du document de préparation.

PARIS intramuros - Question 9

La conférence peut-elle recommander au CSG d'établir et de faire voter en conférence un budget pour les dollars de sobriété, tout comme un budget est établi pour la trésorerie générale ?

La réponse a été validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7) et sera transmise à la commission finances pour avis.

La commission prend acte de la réponse et est satisfaite des évolutions.

PARIS intramuros - Question 25

Dans un souci d'unité et de simplicité, la conférence peut-elle recommander d'adopter les mêmes conditions d'attribution de littérature offerte sur les dollars pour tous les intergroupes ?

La réponse a été validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7) et a été commentée en commission.

PARIS intramuros - Question 27

La conférence peut-elle demander au CSG de revenir à des pratiques respectueuses de notre préambule et de nos traditions en s'assurant qu'il n'y ait ni affiliation, ni partenariat financier ?

Et

POITOU-CHARENTES - Question 1

La conférence peut-elle confirmer la réalisation de ce film si sa réalisation et /ou sa diffusion, exige d'accepter une dotation financière de l'état, malgré la contradiction avec nos traditions ?

Les deux réponses ont été validées à l'unanimité des membres du comité finances (7/7) et ont été commentées en commission.

Commentaire commun à ces deux questions :

La commission prend acte de la réponse du comité finances, et attire l'attention sur la vigilance quant au respect des traditions.

POITOU-CHARENTES - Question 2

La conférence peut-elle demander à la commission finance d'adopter une présentation « analytique » qui permettra à chacun, sans compétence financière particulière, de comprendre l'utilisation de nos ressources ?

La réponse est validée à l'unanimité des membres du comité finances (7/7) et transmise à la commission finances pour avis.

La commission approuve la réponse du comité finances.

8 Rencontre avec la commission pôle institutions

La commission prend connaissance de la position présentée à la conférence sur ce point.

9 Rédaction de souhaits et/ou résolutions éventuels de la commission finances à soumettre au vote de la conférence 2017

La commission constate encore une fois que les contributions arrivent d'une manière très irrégulière. Celles-ci ne peuvent recouvrir la totalité des dépenses pour la période considérée. En conséquence la commission finances propose à l'unanimité (9 oui pour 9 votants), le souhait suivant :

SOUHAIT N°1

La conférence souhaite que les contributions versées au BSG, soient régulières et tendent vers une cadence mensuelle et ce quel qu'en soit le montant.

Dans le prolongement des décisions des conférences belge et suisse concernant le financement de la délégation mondiale, la commission finances propose à l'unanimité des votants (8 sur 8) la résolution suivante.

RESOLUTION N° 4

La conférence recommande au conseil des services généraux que le mode de financement de la délégation mondiale de service soit réparti à parts égales entre la France, la Belgique, et la Suisse.

10 Relecture et approbation du rapport de la commission par les délégués

11 Élection du modérateur, du co-modérateur et du rapporteur de la commission finances pour la conférence 2018.

Sont élus :

Modérateur : Yves D, Région Normandie, délégué 2^{ème} année

Co-modérateur : Karim F, Région Aquitaine, délégué 2^{ème} année

Rapporteur : Jean Alain S, Région Lorraine, délégué 1^{ère} année

12 Questions Diverses

Néant

Résultats des votes en assemblée plénière – 57 votants

RÉSOLUTION N° 1

La conférence approuve les comptes de l'année 2016, et donne quitus au trésorier national.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 56 oui

RÉSOLUTION N° 2

La conférence recommande au conseil des services généraux que le résultat déficitaire de 654 €, de l'exercice 2016 soit affecté au fond associatif de réserve.

Après cette opération, la prudente réserve s'élève à 297 740 € et la réserve spéciale pour 5^{ème} tradition à 21 187 € (dollars).

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 57 oui

RÉSOLUTION N° 3

La conférence approuve un budget 2017 en équilibre arrêté à la somme globale de 273 350 €.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 56 oui

RÉSOLUTION N° 4

La conférence recommande au conseil des services généraux que le mode de financement de la délégation mondiale de service soit réparti à parts égales entre la France, la Belgique, et la Suisse.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 57 oui

SOUHAIT N°1

La conférence souhaite que les contributions versées au BSG, soient régulières et tendent vers une cadence mensuelle et ce quel qu'en soit le montant.

Souhait adopté par 56 oui et 1 non